

La syndicalisation à la CGT et à la CFDT, *une étude locale*

par Dominique Andolfatto (*)

La dégradation de l'emploi ne suffit pas à expliquer la baisse de la syndicalisation depuis 1946, que ce soit à la CGT ou à la CFDT. L'étude d'un département durement touché par la crise économique – la Moselle –, le montre clairement. Si une relation existe, elle est ponctuelle, dans certains secteurs, ou momentanée. Les stratégies fort différentes de la CGT et de la CFDT, leurs crises internes, leurs réactions au contexte politique, social et culturel de la Moselle sont des facteurs plus éclairants aux yeux de l'auteur. Face à la crise industrielle et aux reconversions, le réalisme économique de la CFDT se révèle plus efficace – en termes d'adhésions – que la ligne plus intransigeante de la CGT.

Combien de syndiqués en France ? Cette question, longtemps discutée, est aujourd'hui largement élucidée. Différents travaux ont permis de reconstituer l'évolution de la syndicalisation depuis 1945 et de démontrer, au passage, que la faiblesse de celle-ci est loin d'être une constante (1). Mais, si les séries statistiques établies ont pu lever les interrogations existant au plan national, les données disponibles par fédération, c'est-à-dire par branche d'activité, ou par département ou région, demeurent encore précaires ou éparées alors même qu'elles permettraient de préciser notre connaissance des fluctuations d'effectifs mais aussi de la

structure de la syndicalisation et de la sociologie des diverses organisations (2). Nous proposons d'observer ici l'évolution de la syndicalisation dans un cadre local : celui du département de la Moselle où les unions départementales CGT et CFDT ont accepté de se prêter à un travail de recherche concernant leurs adhérents et leur organisation interne (3). Ce département lorrain, fortement industrialisé, marqué par la crise de la sidérurgie, permet aussi de re-visiter l'hypothèse habituellement admise de la crise de l'emploi pour expliquer le déclin des effectifs syndiqués depuis la fin des années 1970.

Nous décrirons l'évolution comparée des effectifs de la CGT et de la CFDT-CFDT en Moselle depuis 1946, ainsi que la structure professionnelle des deux organisations, avant de chercher à interpréter les fluctuations de l'adhésion.

L'adhésion syndicale en Moselle

Compter des syndiqués nécessite traditionnellement de déterminer, au préalable, une unité

(2) D. LABBÉ (1996) a établi des séries statistiques – basées partiellement sur des estimations – pour un certain nombre de branches économiques dans le livre cité ci-dessus et, avec L. OLIVIER, il a récemment publié dans ces colonnes une étude sur les effectifs de l'une des principales organisations de la CGT : "La fédération CGT des Métaux depuis 1945, audience et organisation", *Travail et emploi*, n° 70, 1/97, p. 21-30.

(3) Cette recherche a donné lieu à la publication de deux documents : Dominique ANDOLFATTO, *L'Union départementale CGT de la Moselle (de la Libération à nos jours)*, Grenoble, CERAT, 1996 et *Les effectifs de la CGT et de la CFDT dans le département de la Moselle (1946-1995)*, Nancy, GREP, 1996. Toutes les données syndicales locales présentées dans cet article sont extraites de ces documents.

(*) GREP - Université de Nancy II.

(1) Voir notamment : Antoine BEVORT, "Compter les syndiqués, méthodes et résultats : la CGT, la CFDT, 1945-1990", *Travail et emploi*, n° 62, 1/95, p. 40-58 et Dominique LABBÉ, *Syndicats et syndiqués en France depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques Politiques, 1996.

de mesure du phénomène étudié. Cela implique également de préciser les sources des données utilisées.

Adhérents et cotisations : précisions méthodologiques

Aussi curieux que cela puisse paraître, les syndicats ne dénombrent pas précisément leurs effectifs. Ils comptabilisent des cotisations (ou timbres) qui sont, en principe, versées mensuellement par les adhérents. La logique voudrait que chacun d'entre eux s'acquitte de 12 cotisations par an et que leur nombre soit facilement déductible d'une simple division... par 12. Ce n'est malheureusement pas le cas dans la mesure où le versement des cotisations par les adhérents n'est pas toujours régulier. Il en va de même de leur collecte par les syndicats. Il faut compter également avec le jeu des démissions et les adhésions nouvelles, les intérêts ne réglant qu'une partie des timbres de l'année. Ces différents aléas conduisent à fixer un rapport entre cotisations et adhérents nécessairement inférieur à 12. La recherche contemporaine privilégie le chiffre de 9 et précise, ce faisant, qu'il ne s'agit pas de compter des adhérents "en chair et en os" – ce qui conduirait à mettre sur le même plan des adhérents plus ou moins inconstants, ou nouveaux, ne réglant que quelques timbres dans l'année avec des adhérents fidèles, parfaitement à jour de leurs cotisations – mais de déterminer un flux d'adhérents significatif d'un véritable phénomène social (4). Cette "convention" de 9 timbres demeure néanmoins discutable parce que les pratiques internes aux syndicats sont variables et, de surcroît, se sont modifiées avec le temps.

Dans le cas de la CFDT, une organisation financière rigoureuse et, depuis une dizaine d'années, le développement important du prélèvement automatique des cotisations (PAC) sur le compte bancaire des adhérents – cela concernerait désormais 9 adhérents sur 10 en Moselle – conduisent à penser que la moyenne de 9 timbres par syndiqué, valable jusque dans les années 1980, est aujourd'hui dépassée. C'est pourquoi, parallèlement à une série statistique basée sur la convention de 9 timbres, cette étude s'appuie sur une seconde – dite corrigée – établie sur 9,5 timbres par adhérent de 1990 à 1992 puis sur 10 timbres. Cette série tient compte également du fait que, depuis 1976,

(4) La "convention" des 9 timbres pour un adhérent est celle retenue – avec plus ou moins de nuances – par A. BEVORT et D. LABBÉ. Dans son livre *La CGT à l'époque du Front populaire, 1934-1939, essai d'interprétation numérique* (Paris, Armand Colin, 1964, p. 9-14), Antoine PROST préconise la "convention" plus sévère de 10 timbres... qui semblerait redevenir d'actualité (du moins dans le cas de la CFDT).

une partie des cotisations versées à la fédération de la métallurgie de la Moselle provient en fait de salariés de Meurthe-et-Moselle. Ces cotisations ont donc été retranchées des calculs effectués.

Dans le cas de la CGT, une plus grande "décentralisation", voire un certain "laisser-aller", dans la collecte des cotisations, nous ont conduit à retenir une convention inférieure, soit une moyenne de 8 timbres par adhérent. Ici aussi, l'automatisation du prélèvement des cotisations implique une augmentation progressive de cette dernière. Mais ce système demeure beaucoup moins répandu qu'à la CFDT, tandis que d'autres pratiques privent, semble-t-il, les trésoreries départementales d'une partie des ressources sur lesquelles elles devraient compter. En Moselle, par exemple, le syndicat des mineurs de charbon n'a pas toujours procédé aux versements de cotisations à l'union départementale auxquels il était tenu statutairement.

Il importe de préciser ici que les données dont nous disposons pour les deux syndicats observés sont de confection et de statut souvent différents. La CFDT nous a fourni des données de trésorerie, relatifs à tous ses exercices clos de 1962 à 1995, et ventilées par fédération depuis 1971. La CGT nous a communiqué des données plus disparates, pas toujours définitives, correspondant aux années 1948 à 1995. Dans de nombreux cas, il s'agit d'états de cotisations réalisés dans la perspective des congrès départementaux (afin de "proportionner" les voix des diverses composantes de la CGT lors des décisions communes). Cette comptabilité, ventilée par fédération, fait apparaître quelques étrangetés telles des rétentions de cotisations – généralement négociées semble-t-il – de la part de certaines organisations, notamment du syndicat des mineurs de charbon. Inversement, il se pourrait qu'à l'approche du congrès, d'autres versent davantage de cotisations qu'ils n'ont d'effectifs réels, soit pour peser sur les décisions qui vont être prises, soit, de conserve avec les instances départementales, pour "gonfler" la statistique des effectifs qui va être rendue publique au moment du congrès. Mais ces manipulations éventuelles sont difficilement décelables et a fortiori chiffrables. En revanche, nous avons cherché à évaluer les rétentions de cotisations opérées par le syndicat des mineurs et établi, ici aussi, parallèlement à une série de données "officielle", une série corrigée. Pour la période récente, la trésorerie départementale a pu nous fournir des statistiques annuelles, qui confirment approximativement les informations issues des congrès. Malheureusement, ces dernières ne sont pas détaillées par fédération et le fait qu'elles soient le produit d'exercices financiers annuels étalés sur au moins 24 mois laisse toujours interrogateur.

Les séries statistiques que nous avons pu établir font apparaître quelques "trous". Ils ont pu être

comblés, plus ou moins parfaitement, par des indications ou des estimations extraites de divers travaux concernant la Moselle (5). Dans certains cas, nous avons procédé également par interpolation (6). Cela étant précisé, comment les effectifs des deux syndicats étudiés ont-ils évolué en Moselle au cours du dernier demi-siècle ?

Les évolutions globales

Le graphique 1 permet de noter que, depuis la fin des années 1950, la CGT et la CFTC-CFDT ont des effectifs assez comparables. Plus précisément, la CFTC surpasse la CGT au tournant des années 1950-1960. Il en va de même pour ce qui concerne la CFDT depuis le début des années 1970. Ce sont là des particularités de la Moselle car, au plan national, la CGT a longtemps "dominé" la CFDT. Hormis cette inversion, ou, à tout le moins, cet équilibre relatif du "rapport de force" entre ces deux organisations au plan local, l'évolution des effectifs respectifs reproduit certaines grandes tendances nationales. Quelques singularités sont également repérables.

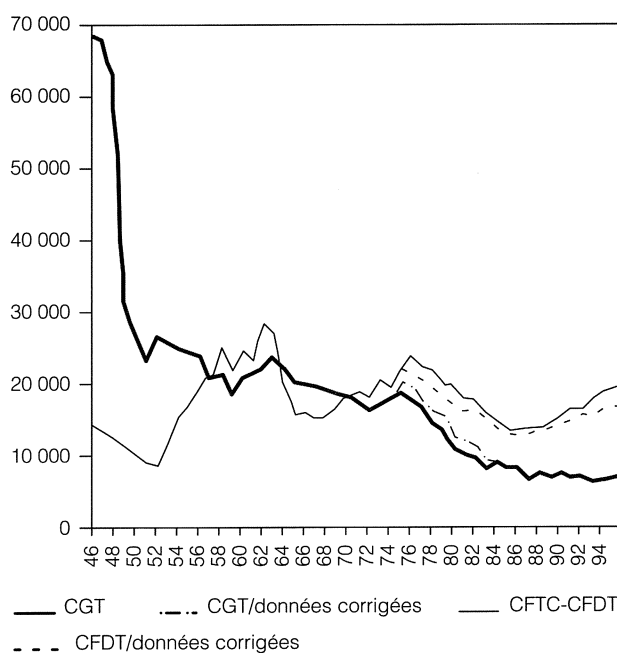
Quatre périodes

Une première période, relative à la seconde moitié des années 1940, voit le passage soudain d'un haut niveau de syndicalisation à un niveau beaucoup plus moyen. Le recul est spectaculaire dans le cas de la CGT, qui perd entre 1947 et 1950 les deux tiers de ses effectifs (passant de 68 000 aux alentours de 25 000). Il semble beaucoup plus limité à la CFTC (mais les données la concernant sont alors précaires).

Une seconde période s'ouvre avec les années 1950. Elle se caractérise par des évolutions contrastées. Les effectifs de la CFTC ont doublé en moins d'une décennie, dépassant bientôt ceux de la CGT, puis reculent de plus de 40 % entre 1962 et 1965, retrouvant leur niveau du milieu des années 1950. De son côté, la CGT continue à évoluer à la

baisse jusqu'à la fin de la décennie 1950 mais de manière beaucoup plus lente qu'auparavant. En 1959, ses effectifs ne représentent plus que 27 % de ceux de 1946. Le début des années 1960 inverse cette évolution. La CGT gagne en trois ans un cinquième d'adhérents nouveaux.

Graphique 1 :
Adhérents CGT et CFTC-CFDT en Moselle
(1946-1995)



Une troisième période s'étend de 1965 à 1975. La CFTC – transformée en CFDT fin 1964 – regagne des adhérents, d'abord modestement, puis de manière plus significative (mais sans jamais retrouver les effectifs de 1962). L'année 1975 marque un apogée avec un peu plus de 22 000 adhérents. La CGT évolue selon un rythme comparable : ses effectifs régressent lentement jusqu'à la fin des années 1960 puis se redressent et plafonnent, à leur tour, en 1975. La CGT compte alors plus de 20 000 adhérents en Moselle.

La décennie suivante est celle de la "désyndicalisation". Le déclin des effectifs est moins brutal que lors de périodes antérieures mais plus continu. En dix ans, la CFDT perd 41 % de ses adhérents et la CGT 58 %. La première réussit à redresser lentement la barre à partir de 1987 tandis que la CGT continue à décliner ou, au mieux, à stagner. Huit ans plus tard – en 1995 – la CFDT a retrouvé près de la moitié de ses pertes depuis le début de la désyndicalisation : ses effectifs correspondent à 77 % de ceux de 1975 (et à 115 % de ceux de 1946). Le bilan pour la CGT est plus négatif : celle-ci ne rassemble plus en 1995 que 36 % des effectifs qui étaient les siens vingt ans plus tôt (et seulement 11 % de ceux de 1946).

(5) Voir : Jean-Marie CONRAUD, *La CFDT dans le mouvement ouvrier mosellan*, document de recherche, 1983, et *Militants au travail, CFTC et CFDT dans le mouvement ouvrier lorrain, 1890-1965*, Nancy-Metz, P.U.N.-Éditions Serpenoise, 1988 ; Eugène DESCAMPS, *Militer, une vie pour un engagement collectif*, Paris, Fayard, 1971 (E. DESCAMPS, secrétaire général de la CFTC, puis de la CFDT, de 1961 à 1970, a été l'un des responsables CFTC de Lorraine au début des années 1950) ; Gérard DIWO, *Les formations politiques en Moselle, 1945-1951*, thèse de doctorat, Université de Metz, 1992 ; Émile RIDEAU, *Essor et problèmes d'une région française, Houillères et sidérurgie de Moselle*, Paris, Les Éditions Ouvrières, 1956.

(6) Ces interpolations ne concernent que les effectifs globaux et se rapportent, dans le cas de la CGT, aux années 1950, 1953 à 1955, 1966, 1968, 1969, 1971, 1973, 1974 et 1981 et, dans le cas de la CFTC-CFDT, aux années 1947 à 1950.

Tableau 1
Indices d'évolution des effectifs (comparaison France/Moselle) (1)

1a : indice 100 en 1946				
	CGT France	CGT Moselle	CFTC France	CFTC Moselle
1951	50	34	92	63
1960	28	30	116	166
			CFDT	CFDT
1965	29	30	124	106
1975	35	30	202	149
1995	9	11	141	115

1b : indice 100 en 1960				
	CGT France	CGT Moselle	CFTC France	CFTC Moselle
1958	95	103	98	102
1959	97	90	97	89
1961	104	106	103	93
1962	93	108	108	116
1963	102	117	119	109
1964	102	108	118	81
			CFDT	CFDT
1965	102	100	108	64
1968	106	93	129	64
1970	125	88	143	74

1c : indice 100 en 1975				
	CGT France	CGT Moselle	CFDT France	CFDT Moselle
1976	91	97	102	97
1977	93	89	102	92
1978	87	80	99	88
1979	77	77	96	82
1980	73	65	91	79
1981	71	61	91	73
1982	64	58	91	74
1983	59	48	83	68
1984	55	46	73	64
1985	49	42	65	60
1986	43	46	61	59
1987	41	34	58	61
1988	39	39	56	61
1989	39	39	56	64
1990	35	38	58	65
1991	30	36	59	69
1992	29	36	61	71
1993	28	33	64	71
1994	27	33	68	74
1995	27	36	70	77

(1) Tous les tableaux sont basés sur les données corrigées. Les chiffres en italiques sont peu sûrs.

Particularités locales

Comparée aux tendances nationales, la CFTC enregistre des progrès beaucoup plus rapides dans les années 1950 puis recule plus fortement après 1962 (tableau 1a). De même la CGT chute plus fortement à la fin des années 1940 mais connaît des gains plus significatifs au début des années 1960 (tableaux 1a et 1b). On note par ailleurs que le reflux de la syndicalisation est localement plus marqué au tournant des années 1970-1980 puis, à partir de 1987-88, les choses s'inversent : la CFDT se redresse de manière plus affirmée que dans le reste du pays tandis que la CGT réussit mieux à limiter ses pertes (tableau 1c).

À quelques reprises, les évolutions sont contradictoires. Par exemple, en 1959, la CGT et la CFDT subissent localement une érosion tandis que leurs effectifs sont pratiquement stables au niveau national. De même, le milieu des années 1960 est une période assez difficile pour les deux organisations en Moselle, ce qui n'est pas le cas au plan national (tableau 1b). Il reste à rappeler que le "rapport de force" entre la CGT et la CFTC-CFDT est localement différent, ce que confirment les résultats des élections professionnelles. La CFTC, puis la CFDT, ont régulièrement devancé la CGT à l'exception des élections à la sécurité sociale de 1947 (mais à l'époque cette dernière avait des effectifs bien supérieurs à ceux de la CFTC) et des élections prud'homales de 1987 (la CFDT connaît alors l'un de ses niveaux de recrutement les plus

bas de la période). On observe encore que – depuis que des données départementales sont disponibles (soit depuis 1981) – la CFDT a toujours obtenu de meilleurs résultats que la CGT aux élections aux comités d'entreprise.

La structure de la syndicalisation

Comment se répartissent les adhérents de la CGT et de la CFTC-CFDT par fédération professionnelle ? Quelle dynamique caractérise ces dernières ? Quelle identité cela confère-t-il aux deux syndicats ?

Le profil des organisations

La grande majorité des adhérents de la CGT appartiennent à l'industrie (voir tableau 2 page suivante). C'est le cas de 85 % d'entre eux en 1948 et de plus de 68 % en 1995. Autant dire que cette proportion n'a guère reculé avec le temps. Elle a même enregistré quelques progrès dans les années 1960 puis au cours de la décennie 1980, ce qui a permis une augmentation des effectifs globaux puis de ralentir très sensiblement leur déclin. Les salariés du fer et des métaux – notamment les mineurs et les sidérurgistes – ont longtemps dominé les effectifs. Ils composent plus de 50 % de ces derniers jusqu'au début des années 1970, et près des trois quarts en comptant les mineurs de charbon. Ainsi, pendant longtemps, la CGT apparaît surtout représentative de l'industrie lourde. Cette situation a profondément changé aujourd'hui. La

fédération des mineurs de fer a quasiment disparu. Les travailleurs de la métallurgie comptent proportionnellement deux fois moins dans les effectifs globaux. Seuls les mineurs de charbon maintiennent approximativement leurs positions. Une autre organisation, par contre, a pris une place de plus en plus importante : celle de l'énergie qui, pour l'essentiel, réunit les gaziers et les électriciens d'EDF-GDF. En d'autres termes, dans son aspect industriel, le visage de la CGT a changé de nature du fait de l'accroissement de la part relative de deux entreprises du secteur public : les Houillères de Lorraine et EDF. Quant aux services, leur poids demeure relativement réduit et peu représentatif. Dans les rangs de la CGT, en effet, la prépondérance des établissements du secteur public (SNCF, PTT, hôpitaux) ou de l'administration est très nette : neuf adhérents sur dix classés dans les services en sont issus.

Le profil professionnel de la CFDT comporte des différences et des traits communs avec la CGT (mais la comparaison n'est possible que depuis 1971 puisque nous ne disposons pas de la structuration par fédération avant cette date). Cette organisation apparaît moins "industrielle" que la CGT : la part des syndiqués de l'industrie ne constitue en moyenne que la moitié des effectifs. Cependant, un

peu comme à la CGT, celle-ci a augmenté dans la première moitié des années 1970, contribuant largement au progrès des effectifs totaux. Cette proportion a progressé également dans la dernière période, ce qui a permis à la CFDT de retrouver un recrutement positif.

Dans les années 1970, une seule fédération domine les autres dans le secteur industriel : celle de la métallurgie qui groupe alors plus du tiers des effectifs globaux. Son déclin s'amorce en 1976 (simultanément à celui qui touche les travailleurs des métaux de la CGT). La proportion des syndiqués de la métallurgie dans les syndiqués CFDT va diminuer de moitié en dix ans, avant d'entamer une remontée progressive à partir de 1987. Ainsi, la métallurgie recense aujourd'hui un cédétiste sur quatre en Moselle. Une autre fédération s'est peu à peu imposée dans l'industrie : celle des mineurs (couvrant les houillères). Elle enregistre des gains significatifs jusqu'en 1985 avant de plafonner à un peu plus de 20 % des effectifs totaux puis de redescendre quelque peu. Aujourd'hui, 40 % des adhérents de la CFDT en Moselle sont donc des métallurgistes ou des mineurs (de charbon), ce qui est un peu plus qu'à la CGT. Il faut également souligner que la CFDT a retrouvé ces dernières années une proportion de salariés issus de l'industrie métallur-

Tableau 2
Structure de la syndicalisation (données en pourcentages)

	CGT 1948	CGT 1970	CFDT 1971	CGT 1975	CFDT 1975	CGT 1986	CFDT 1986	CGT 1995	CFDT 1995
Agro-alimentaire	0,8	0,4	1,5	0,5	1,3	0,8	1,5	0,9	0,8
Armement-Défense	0,4	1,2	0,4	0,8	0,5	1,3	1,0	0,9	0,7
Construction	8,6	1,1	0,5	4,7	3,3	4,1	2,2	2,0	3,1
Chimie	1,2	4,6	1,2	6,1	5,4	7,0	4,6	7,7	3,0
Mines (fer+houille)	40,3	35,9	6,4	26,8	7,2	31,6	21,2	21,3	16,8
dont : Houillères	28,8	15,9		11,1		23,6		19,8	
Mines de fer	11,5	20,0		15,7		10,3		1,6	
Métallurgie	30,1	36,0	34,1	31,6	33,8	18,0	15,4	15,6	22,8
Textile-Cuir	0,3	0,7	1,6	1,1	1,8	0,2	0,3	0,5	0,6
EDF	0,9	2,2	4,8	3,8	3,2	6,7	5,7	12,9	4,9
Commerce-Livre	1,1	1,0	2,5	2,5	2,2	9,6	1,7	7,1	2,6
dont : Livre	0,9	0,3		1,1		8,1		5,9	
Commerce	0,2	0,7		1,4		1,5		1,2	
Transports	0,8	1,6		2,4	0,2	0,8	0,5	2,9	3,2
SNCF	12,3	9,6	8,3	7,0	5,8	5,8	6,1	6,1	4,7
PTT	0,1	0,5	5,1	1,8	5,1	3,5	5,9	5,0	4,9
Banques-Assurances	0,0	0,0	0,6	0,0	0,9	0,1	3,7	0,1	3,4
Éducation			20,7		15,2		13,0		9,5
Éducation-Culture	0,5	0,0		3,2		1,2		2,6	
Santé-Protection sociale	0,1	0,6	3,8	1,8	6,0	5,2	6,1	5,2	8,9
Administrations publiques (a)	0,9	2,2	8,6	3,5	8,2	5,1	11,2	6,9	10,3
Industrie	85,0	84,9	49,0	76,4	55,5	76,2	50,4	68,8	51,8
Services	15,0	15,1	51,0	23,5	44,5	23,7	49,6	30,1	48,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(a) Services fiscaux, Équipement, Justice, Collectivités territoriales.

gique ou minière d'un niveau comparable à celui d'avant la "crise" alors que la CGT a vu régresser celle-ci de près de la moitié. En revanche, moins de 5 % des "cédétistes" sont des salariés d'EDF (c'est presque trois fois moins qu'à la CGT). Au total, si les "cols bleus" sont effectivement moins nombreux à la CGT aujourd'hui qu'autrefois et travaillent plus fréquemment dans des entreprises du secteur public, la CFDT a paradoxalement mieux préservé, voire renforcé, sa dimension industrielle et son implantation dans le secteur privé. Sa sociologie d'aujourd'hui aurait-elle pris des traits de celle de la CGT d'hier ? C'est compter sans les mutations intervenues dans le travail ainsi que dans le salariat.

Les syndiqués des services demeurent proportionnellement plus nombreux à la CFDT qu'à la CGT mais leur profil présente des caractéristiques communes à ceux de cette dernière. La différence la plus marquante tient à la part du secteur éducatif plus importante à la CFDT (du fait de l'existence du SGEN). Mais celle-ci est en nette diminution : les enseignants représentaient deux adhérents sur cinq classés dans les services jusqu'au milieu des années 1970 contre moins d'un dixième aujourd'hui. De même, la proportion des syndiqués du commerce, de la banque et des transports est

sensiblement plus importante qu'à la CGT. Il reste que, dans leur ensemble, les services sont – ici aussi – largement dominés par des établissements du secteur public ou l'administration. Finalement les différences semblent moindres que dans l'industrie qui, contrairement aux attentes, apparaît au cœur de la stratégie de "resyndicalisation".

Quelles dynamiques ont plus précisément suivi les différents secteurs face à la crise du recrutement qui débute au milieu des années 1970 ?

Les dynamiques de crise

Tant à la CGT qu'à la CFDT, la désyndicalisation a davantage épargné les services que l'industrie (tableau 3). À propos de la première, on peut d'ailleurs parler d'un véritable effondrement dans plusieurs secteurs industriels : la construction, le textile, la métallurgie et les mines de fer. La chute est sévère dès 1976 et, à l'exception de la construction qui maintient mieux ses effectifs dans un premier temps, les autres fédérations ont déjà perdu plus de la moitié de leurs adhérents en 1980. Une timide reprise s'engage en 1982. Mais le milieu des années 1980 marque de nouveaux reflux avant, finalement, que les effectifs ne stagnent à des niveaux très bas : en 1995, la fédération des

Tableau 3
Évolution des effectifs par fédération (1975-1986-1995)

	3a : indice 100 en 1975				3b : indice 100 en 1986	
	1986 CGT	1986 CFDT	1995 CGT	1995 CFDT	1995 CGT	1995 CFDT
Agro-alimentaire	80	72	66	47	83	66
Armement-Défense	66	111	38	88	58	79
Construction	39	41	14	72	37	175
Chimie	51	52	43	44	86	84
Mines (fer+houille)	52	179	27	180	52	100
dont : Houillères	94		61		65	
Métallurgie	25	28	17	52	67	187
Textile-Cuir	9	11	16	27	183	251
EDF	78	112	116	121	149	108
Commerce-Livre	168	49	97	92	58	187
dont : Livre	321		183		57	
Commerce	47		29		62	
Transports	15	147	40	1280	272	860
SNCF	28	63	23	63	82	99
PTT	84	71	93	74	110	104
Banques-Assurances		248		288	96	116
Éducation		52		48		92
Éducation-Culture	16		27		170	
Santé	116	86	98	198	84	232
Protection sociale	189	44	117	48	62	108
Administration fiscale	66	68	49	92	74	72
Agents territoriaux	62	108	87	142	139	131
Équipement		51		43		84
Industrie	44	56	31	72	70	130
Services	45	68	44	84	99	123
Total	44	61	34	77	78	126

mineurs de fer ne représente plus que 3 % de ce qu'elle était vingt ans plus tôt, la construction 14 %, le textile 16 %, la métallurgie 17 %. D'autres secteurs ont un peu moins reculé – par ordre décroissant : les impôts, la chimie, les transports, le commerce, la fédération de l'éducation et la culture, les cheminots – tout en perdant tout de même entre la moitié et les trois quarts de leurs adhérents. Les mineurs de charbon et l'agro-alimentaire ont conservé les deux tiers de leurs syndiqués, les collectivités territoriales, les PTT et la santé, aux environs des neuf dixièmes. Seules trois fédérations font mieux en 1995 qu'en 1975 : la fédération des organismes sociaux (qui regroupe notamment les caisses de sécurité sociale), l'énergie, soit EDF, et le livre (qui suit tout de même une évolution annuelle très accidentée). Au total, le reflux a été considérable dans les secteurs les plus exposés de l'économie : les industries soumises au marché. Le déclin a été plus limité ailleurs, notamment dans les services publics. Des progrès ont même été enregistrés dans deux de ces derniers.

Au cours de la même période, la CFDT a également perdu de nombreux adhérents. Mais un plus grand nombre de fédérations qu'à la CGT ont échappé à ce reflux général. De surcroît, entre le milieu des années 1980 et le début des années 1990, la centrale est parvenue à inverser les évolutions dans tous les secteurs frappés par la désyndicalisation (seule l'évolution de la fédération des finances, couvrant les services fiscaux, demeure incertaine). Mais ce retournement quasi-général n'a permis à la CFDT de retrouver, voire de dépasser, ses effectifs de 1975 que dans un tiers des fédérations, soit par ordre de progression : le commerce-livre, la santé, EDF, les collectivités locales, les mines, les banques, les transports. Ailleurs, la situation demeure moins favorable malgré le renversement de tendance opéré depuis quelques années. Plusieurs fédérations comptent toujours deux fois moins d'adhérents qu'en 1975 : l'équipement, la chimie, l'agro-alimentaire, l'éducation, les finances, les organismes de protection sociale, la métallurgie. C'est dans le textile (et le cuir) que la situation est la plus sombre. Celui-ci ne compte plus que 27 % de ses effectifs d'il y a vingt ans... mais des progrès réguliers sont enregistrés depuis quelques années. D'autres fédérations, confrontées à un moindre déclin, ont mieux préservé leurs positions initiales mais ne les ont toujours pas reconquises : les cheminots, les PTT, la construction, la défense. Au total, la dichotomie entre les évolutions suivies par les secteurs les plus protégés de l'économie et les autres est un peu moins marquée qu'à la CGT. Les dynamiques observées sont plus contrastées selon les fédérations.

À regarder les choses de plus près, on observe cependant que bien des fédérations couvrant un même champ d'activité ont suivi des évolutions parallèles au sein des deux syndicats... même si, à l'arrivée, du fait du retour à un recrutement positif, la CFDT, au contraire de la CGT, a réussi

à réduire ses pertes. Les fluctuations d'effectifs se sont développées en deux temps.

Entre 1975 et le milieu des années 1980, les fédérations de l'agro-alimentaire, de la construction, de la chimie, de la métallurgie, du textile et du cuir, du commerce (hors livre), des PTT, enfin des finances ont subi une érosion de même ampleur, tant à la CGT qu'à la CFDT (tableau 3a). Dans deux autres cas, la dynamique est la même, mais le reflux de la CFDT est plus limité que celui de la CGT : la SNCF et l'éducation. Les évolutions ne sont inverses que dans six secteurs : dans l'armement et défense, les mines, l'EDF, les transports, la CFDT progresse tandis que sa concurrente régresse. Dans les collectivités territoriales, la santé et protection sociale, le contraire se produit.

Entre 1986 et 1995, des évolutions parallèles se poursuivent mais elles ne concernent pas exactement les mêmes fédérations que précédemment. La chimie, le textile et le cuir, les PTT, les finances et, dans une moindre mesure, l'agro-alimentaire continuent à évoluer de manière très voisine (tableau 3b). Mais ce n'est plus le cas dans la construction, la métallurgie, le commerce. Dans ces trois secteurs, la CFDT a renversé très sensiblement les dynamiques antérieures et reconquis d'assez nombreux adhérents sans renouer toutefois avec son niveau de 1975. De même, elle enregistre d'importants progrès dans le secteur de la santé tandis que la CGT régresse. Par ailleurs, elle continue à gagner des adhérents dans les transports et maintient bien ses positions dans les mines. Ces renversements d'évolution ainsi que cette double confirmation ont rendu possible la resyndicalisation.

Pour ce qui la concerne, la CGT a également retrouvé un recrutement positif dans plusieurs fédérations en déclin : le textile et le cuir, les transports, les PTT, l'éducation et la culture, les agents de l'administration locale. Mais les gains réalisés en adhérents demeurent limités tandis que parmi les fédérations qui continuent à connaître des difficultés se trouvent deux fédérations qui, en effectifs absolus, comptent tout particulièrement dans le paysage syndical mosellan : la métallurgie et les mines. Du coup la tendance générale demeure à la baisse, même si celle-ci est beaucoup plus limitée qu'auparavant.

Comment analyser les différentes évolutions repérées tant au niveau global que selon les différents secteurs d'activité ?

Les facteurs d'évolution

Cette étude privilégie deux explications – qui d'ailleurs se complètent – pour comprendre les fluctuations de la syndicalisation : la première établit un lien entre celle-ci et l'emploi ; la deuxième

met en cause des facteurs internes aux organisations syndicales, replacés dans un contexte social, politique et culturel particulier.

L'emploi

La crise de l'emploi est le plus souvent invoquée pour expliquer les difficultés de la syndicalisation (7). Les licenciements, la montée du chômage, la crainte face à l'avenir, rendraient logiquement l'adhésion syndicale plus difficile. De fait, il paraît impossible, particulièrement en Lorraine, en raison des restructurations de la sidérurgie, du déclin des mines de fer et des houillères, puis de la fermeture des premières, de faire l'économie de cette interprétation. Il apparaît d'emblée toutefois que le lien entre la syndicalisation et l'emploi ne peut valoir que pour la période récente. Il ne saurait expliquer l'effondrement des effectifs de la CGT de la fin des années 1940, puis leur repli plus modéré dans les années 1950. A l'époque, l'emploi salarié progresse en Moselle et aucune branche d'activité n'est en crise. De même, la chute des effectifs de la CFDT après 1962 ne doit rien à l'évolution de l'emploi... qui – localement – continue à progresser jusqu'au recensement de 1975. Autrement dit, les reflux d'effectifs les plus spectaculaires au cours du dernier demi-siècle ne doivent absolument rien à d'éventuelles difficultés de l'emploi. Qu'en est-il de la désyndicalisation qui débute au milieu des années 1970 ?

Syndicalisation et emploi sectoriel

Établir un lien entre la montée du chômage (et, plus largement, de la précarisation de l'emploi), qui survient à cette période, et la chute de la syndicalisation apparaît quelque peu simpliste. Non pas que celui-ci soit inexistant mais ce constat est d'ordre beaucoup trop général. En effet, comment expliquer que, dans un même environnement social, le reflux de la CGT et celui de la CFDT n'obéissent pas à une même dynamique ? On pourrait être tenté, en sens inverse, de faire un parallèle entre la resyndicalisation qui caractérise cette dernière organisation à partir de 1987 et l'embellie que connaît l'emploi à la même époque (8). Mais pourquoi ce retournement n'a-t-il pas également profité à la CGT ? Pourquoi, de surcroît, la CFDT continue-t-elle sa progression alors même que l'évolution du chômage est de nouveau défavorable depuis 1992 ? Une analyse plus fouillée, basée sur la double évolution de la syndicalisation par fédération et de l'emploi salarié sectoriel, tel que celui-ci est comptabilisé par les enquêtes de l'INSEE

(7) Voir par exemple Guy CAIRE, "Syndicalisme en crise ?" in Geneviève BIBES, René MOURIAUX (dir.), *Les syndicats européens à l'épreuve*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, p. 27 et suivantes.

(8) Le taux de chômage baisse progressivement de 10,9 % en 1987 à 8,1 % en 1990 (en Moselle).

(recensements de population, enquêtes "emploi") permet d'éclairer le rapport qui peut exister entre l'un et l'autre phénomène. Il reste que la comparaison soulève diverses questions de méthode. D'une part la structuration des fédérations de la CGT et de la CFDT, les champs d'activités qu'elles recouvrent, ne sont pas exactement les mêmes. D'autre part, ce "paysage" fédéral interne coïncide rarement avec les données de l'INSEE disponibles sur l'évolution de l'emploi par branches d'activité. Le contour de ces dernières, en outre, a été modifié avec le temps et les enquêtes exploitables sur la longue durée n'opèrent pas toujours les mêmes classifications (9). Cela oblige à procéder à des regroupements plus ou moins vastes, d'une part entre fédérations, d'autre part entre secteurs d'activité, afin que la comparaison des évolutions respectives concerne bien les mêmes champs économiques et soit significative. Ainsi, quatorze regroupements ont été opérés (tableau 4 page suivante), complétés par trois sous-totaux : mines et métallurgie (longtemps le "cœur" de l'économie régionale), industrie, services (10). Trois années, enfin, ont été retenues pour l'analyse : 1975, 1986 et 1995. Leur choix n'est pas arbitraire mais conditionné par la disponibilité de données syndicales ou INSEE (11). Cela permet aussi de confronter la situation actuelle de la syndicalisation et de l'emploi (1995) à celle du début de la crise (1975), tout en marquant un temps d'arrêt à mi-parcours (1986), peu après les restructurations de la sidérurgie et au seuil d'une reprise de l'activité.

Le tableau 4 (complété par le graphique 2) ne permet pas de vérifier une corrélation indiscutable entre la syndicalisation et l'emploi salarié. Néanmoins un lien paraît bien exister ponctuellement, soit dans certains secteurs et surtout lors de la période 1975-1986. La partie 4a du tableau témoigne de plusieurs évolutions comparables. Il reste que les écarts entre celles-ci sont si importants qu'il paraît pour le moins difficile de parler d'un simple lien de cause à effet. Pour autant, ce dernier est difficilement réfutable dans le cas de la métallurgie et des mines. C'est ici que l'emploi a

(9) Une classification de l'emploi salarié en 100 branches d'activités est disponible pour les recensements de 1975 et 1982 mais les enquêtes sur l'emploi départemental n'opèrent plus ensuite qu'une répartition en 38 ou 36 branches (NAP40 ou NES36).

(10) On trouvera en annexe comment ont été construits ces "regroupements".

(11) Pour ce qui concerne la répartition de l'emploi, les données 1975 sont extraites du recensement de population (tableaux D10 et D11 relatifs à la population active ayant un emploi), les données 1986 sont extraites de l'enquête "Rétropolation 1981-1989 de l'emploi par département", les données 1995 concernent – en fait – l'année 1994 (les données 1995 n'étant pas encore publiées au moment de la rédaction de cet article) et sont issues de l'enquête "Emplois-Revenus" n° 109-110-111 (octobre 1996). Nous parlons néanmoins de l'année 1995 car les effectifs syndicaux sont bien relatifs à celle-ci.

Tableau 4
Évolution comparée de la syndicalisation et de l'emploi (1975-1986-1995)

	4a : indice 100 en 1975						4b : indice 100 en 1986		
	1986 CGT	1986 CFDT	1986 emploi	1995 CGT	1995 CFDT	1995 emploi	1995 CGT	1995 CFDT	1995 emploi
1. Houillères	94		84	61		50	65		60
2. Mines (dont houillères) (a)	52	179	76	27	180	42	52	100	55
3. Métallurgie	25	28	66	17	52	56	67	187	84
Sous-total : Mines-Métallurgie	37	55	67	22	75	53	58	137	79
4. Agro-alimentaire	80	72	128	66	47	115	83	66	90
5. Construction	39	41	75	14	72	68	37	175	91
6. Chimie	51	52	82	43	44	79	86	84	96
7. Textile-Cuir	9	11	70	16	27	49	183	251	70
8. Énergie (dont EDF)	78	112	126	116	121	136	149	108	107
9. Livre	321		109	183		96	57		88
10. Commerce-Livre	168	49	115	97	92	115	58	187	100
11. Commerce	47		116	29		117	62		101
12. Transports (dont SNCF)	27	66	90	27	102	89	99	153	99
13. Postes et télécom.	84	71	138	93	74	157	110	104	114
14. Banques-Assurances		248	118		288	106	96	116	90
Sous-total : Industrie	44	56	73	31	72	60	70	130	83
Sous-total : Services	45	68	121	44	84	137	99	123	114
Total	44	61	94	34	77	94	78	126	101

(a) En 1995, tous les mineurs – sauf quelques exceptions – travaillent dans les houillères.

le plus reculé après les restructurations de la fin des années 1970 puis du milieu de la décennie 1980 (plan "acier" de 1984). Ces événements expliquent directement la chute en deux temps de "bastions" syndicaux, entre 1976 et 1981, puis entre 1983 et 1986. Le lien entre l'évolution de l'emploi et celle de la syndicalisation est également manifeste pour ce qui concerne la construction et la chimie mais il ne semble que partiellement déterminant dans les transports et, plus encore, dans le textile et le cuir tant l'effondrement syndical est supérieur à celui de l'emploi. De manière générale, on note néanmoins que le reflux de l'adhésion est toujours plus important que celui de l'emploi. Les difficultés de ce dernier, entraînant un climat négatif, fragiliseraient la syndicalisation même là où l'emploi résiste mieux à la crise, voire progresse. À l'inverse, dans les mines, où les syndicats bénéficient, pour des raisons historiques et statutaires, d'une situation plus favorable mais aussi, pour ce qui concerne le bassin houiller, "accompagnent" une reconversion progressive (la fermeture des mines étant programmée en 2005), leur repli a davantage résisté à l'érosion de l'emploi. On observe même que la CFDT, très impliquée dans la reconversion, a gagné des adhérents dans ce secteur jusque dans les années 1980. On peut opposer cette situation à

celle de la sidérurgie où les restructurations, beaucoup plus brutales, expliquent, au moins dans un premier temps, des attitudes syndicales confuses, voire désespérées (12). Le type de "gestion" économique traumatisante caractéristique de ce secteur, le désarroi face à l'avenir, l'impuissance des syndicats face aux événements (et donc le sentiment de leur inutilité) expliquent un effondrement de ces derniers beaucoup plus fort que celui de l'emploi (13). L'attitude plus responsable de la CFDT face à ces difficultés, son implication dans la reconversion qui suit les restructurations, facilitée par le fait que l'un des siens, Jacques

(12) Nous reviendrons sur ce point plus loin.

(13) Gilles NEZOSI a bien montré dans une étude relative à *La CGT du bassin de Longwy 1978-1991* (mémoire de DEA Études Politiques, IEP de Grenoble, 1991, p. 155) que "ce ne sont pas les effets directs des restructurations qui poussent la plupart des adhérents à quitter le syndicat mais plus le sentiment de crainte qu'elles diffusent". Il estime du coup que la thèse selon laquelle "la crise économique, par ses fermetures d'entreprises... affaiblirait de façon automatique les syndicats... est trop mécaniste. Elle oublie de prendre en compte les raisonnements subjectifs propres aux acteurs sociaux".

CHÉREQUE (14), est nommé en mai 1984 préfet délégué chargé du redéploiement industriel en Lorraine, contribuent sans doute à expliquer pourquoi cette organisation réussit à redresser la situation dans la période suivante (15).

Mais l'emploi est loin de constituer le "sésame" qui permettrait d'interpréter toutes les fluctuations de la syndicalisation depuis 1975. Plusieurs évolutions se contredisent. Comment expliquer en effet que la CGT et la CFDT aient perdu des adhérents dans l'agro-alimentaire alors que celui-ci a connu une évolution positive de l'emploi ? Certes, on peut faire l'hypothèse que l'emploi créé a été le fait de petites unités, généralement moins favorables aux syndicats. Cependant, si l'on admet cette hypothèse, la question de la capacité d'adaptation des organisations syndicales joue au moins autant que la structure de l'emploi. De surcroît le lien entre la désyndicalisation et le chômage ne peut plus être invoqué. Des évolutions contradictoires sont également à l'œuvre dans le commerce, dans le secteur public (Postes et télécommunications, EDF) et dans l'administration (mais, dans ce dernier cas, il n'a pas été possible de recouper les données syndicales avec celles de l'INSEE). Ces différentes branches ont connu en effet une croissance de l'emploi assez importante jusqu'au milieu des années 1980. Or toutes les fédérations syndicales couvrant ces champs d'activité ont perdu de 20 à 50 % de leurs adhérents à l'exception de la CFDT qui progresse quelque peu dans les collectivités territoriales et à EDF.

Entre 1986 et 1995, le lien entre la syndicalisation et l'emploi est beaucoup plus confus que lors de la période précédente (tableau 4b). Il est avéré dans la chimie et les houillères où des dynamiques négatives comparables sont à l'œuvre. Il est un peu moins net dans l'agro-alimentaire, voire dans les banques et assurances. Une même pente ascendante caractérise par ailleurs les PTT. Dans les autres secteurs de l'économie, les évolutions sont beaucoup plus contradictoires. Ainsi dans le bâtiment, l'emploi perd un dixième de ses salariés, la CGT les deux tiers de ses adhérents tandis que la CFDT en gagne trois quarts. De même dans les mines et la métallurgie où l'emploi continue à régresser, – les premières perdent près de 50 % de leurs salariés – les effectifs de la CGT suivent la même pente...

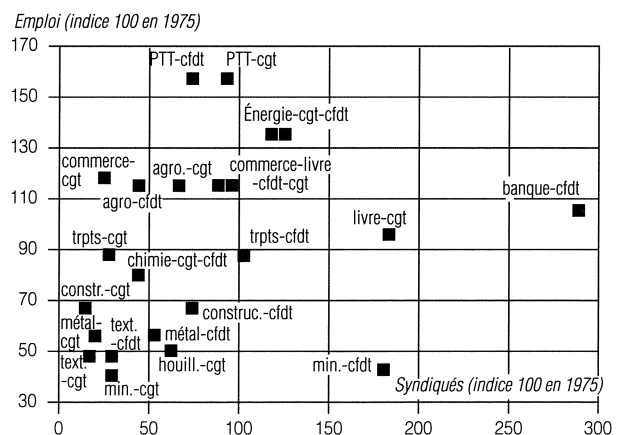
(14) Jacques CHÉREQUE est un ancien sidérurgiste des aciéries de Pompey (Meurthe-et-Moselle), élu secrétaire de la fédération générale de la métallurgie dans les années 1970 puis membre de la commission exécutive confédérale de la CFDT. Devenu préfet en 1984, il quitte ses fonctions en 1988... pour devenir ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions dans le gouvernement de Michel ROCARD.

(15) Mais cette nomination n'est pas sans présenter certains "effets pervers". Dans son livre, *Mutation ou déclin du syndicalisme ? Le cas de la CFDT* (Paris, PUF, 1992, p. 308-309), Pierre-Eric TIXIER rappelle les critiques internes qu'elle suscita. Une certaine collusion avec le pouvoir politique ou, à tout le moins, une mise en cause de "l'autonomie syndicale" sont dénoncées (mais l'enquête sur laquelle l'auteur s'appuie ne concerne pas la Lorraine).

mais la CFDT réussit à maintenir les siens. Dans la métallurgie, le contraste est encore plus marqué. L'emploi recule moins que lors de la période précédente, la CGT freine quelque peu sa chute (mais ses effectifs baissent proportionnellement toujours plus que l'emploi), la CFDT, enfin, parvient presque à doubler ses effectifs qui étaient tombés à un niveau relativement bas.

Le graphique 2 permet de visualiser comment ont évolué la syndicalisation et l'emploi depuis vingt ans (1975-1995). L'éparpillement du "nuage de points" montre bien qu'il n'existe pas de corrélation manifeste entre les deux phénomènes. Ponctuellement, nous avons vu cependant qu'un rapport pouvait exister. Nous avons relevé aussi que les évolutions ne sont aucunement linéaires entre 1975 et 1995 mais très contrastées et, parfois, contradictoires. Pour autant, le graphique 2, malgré une forte dispersion des points, esquisse deux sous-ensembles : un grand nombre de fédérations du privé (textile, métallurgie, construction, chimie, mines CGT (16)), en bas à gauche du schéma, peuvent être opposées à deux fédérations du secteur public (PTT, énergie) ainsi qu'au livre, représentées dans la partie haute du graphique. Sans doute, la fédération des cheminots intégrerait-elle aussi ce dernier sous-ensemble si elle avait pu être isolée statistiquement. Mais nous avons dû l'agréger dans un regroupement "transports" qui réunit des syndiqués d'entreprises privées et ceux de la SNCF. Cette structure composite explique vraisemblablement la position intermédiaire de ce secteur d'activité dans le graphique. L'opposition qui tend à apparaître finalement entre deux sous-ensembles de fédérations témoigne à son tour, certes imparfaitement, du fait que la dégradation de l'emploi, sa précarisation, rendent difficile la syndicalisation dans le privé. La situation est moins dramatique pour les syndicats du "public" où l'emploi a progressé en longue période. Malgré

Graphique 2
Évolution comparée de la syndicalisation
et de l'emploi entre 1975 et 1995



(16) Cette particularité des mineurs CGT s'explique par une forte implantation de cette organisation dans les mines de fer (qui ont définitivement fermé au début des années 1990).

tout, ces syndicats, intégrés dans un environnement social plus favorable, ont rarement réussi à maintenir leur audience des années 1970.

Les taux de syndicalisation sectoriels

Le calcul de taux de syndicalisation conduit également à relativiser la relation entre l'emploi et l'adhésion syndicale. La logique voudrait en effet que ces taux demeurent stables dans l'hypothèse d'un lien indiscutable entre les deux phénomènes. Or ces taux ont subi de grandes variations depuis 1975 (tableau 5). Cependant, le plus intéressant tient au fait que ces derniers ont tantôt reculé dans des secteurs de l'économie pourtant en expansion, tantôt progressé dans d'autres traversés par la crise. Cela traduit bien que d'autres logiques l'emportent sur l'emploi, le chômage ou la désindustrialisation pour interpréter l'évolution de la syndicalisation. C'est davantage une certaine "inertie" des organisations syndicales qui semble en cause, soit une trop lente capacité d'adaptation à un environnement économique en mutation.

Ainsi, entre 1975 et 1995, les taux de syndicalisation à la CGT ont été réduits en moyenne des deux tiers alors que le nombre des salariés n'a reculé au total que de 6 %. Ces taux n'évoluent positivement que dans deux secteurs, économiquement en déclin ou en crise : les houillères et le livre. Même dans ce "bastion" que semble constituer EDF, le taux de syndicalisation a diminué en vingt ans. La CFDT, en revanche, a mieux préservé ses positions. Son taux d'implantation dans le salariat est passé de 6,3 à 5,3 % entre 1975 et 1995. Un peu paradoxalement, compte tenu des restructurations, celui-ci s'est renforcé dans les mines et la métallurgie et, plus largement, dans l'industrie,

pourtant en nette régression (40 % des emplois ont été perdus en vingt ans), alors qu'il a diminué d'un tiers dans les services (pourtant créateurs de pratiquement autant d'emplois que ceux perdus dans l'industrie). On peut de nouveau faire l'hypothèse que le choix de la reconversion et, plus largement, d'une attitude économique plus responsable, a favorisé la syndicalisation à la CFDT dans des secteurs traditionnels de l'économie. En revanche, le tertiaire demeure largement ignorant du fait syndical et les implantations nouvelles tant de la CFDT et, plus encore de la CGT, extrêmement difficiles et rares... alors même que ce secteur concentre une proportion de plus en plus importante des emplois.

Regards sur les qualifications

On peut se demander encore si les différences relevées dans les évolutions de la syndicalisation à la CGT et à la CFDT ne seraient pas liées à la qualification des emplois. Une enquête approfondie, tenant compte de l'évolution des qualifications par secteur, serait nécessaire pour résoudre cette question. En l'absence de données suffisamment détaillées au plan départemental sur une longue période, nous nous bornerons à quelques constats généraux. Le tableau 6 rappelle succinctement comment s'est modifiée la répartition des catégories socio-professionnelles entre les recensements de 1975 et de 1990. On observe que la population ouvrière a régressé de près de 30 % (principalement entre 1975 et 1982). Les autres catégories augmentent.

Il serait intéressant de comparer cette évolution à la "sociologie" des adhérents de la CGT et de la CFDT en Moselle. Malheureusement, on ne dispose d'aucune étude précise à ce propos. On ne peut compter que sur une enquête réalisée en 1980-81

Tableau 5
Taux de syndicalisation à la CGT et à la CFDT en Moselle (1975-1986-1995)

	1975 CGT	1975 CFDT	1986 CGT	1986 CFDT	1995 CGT	1995 CFDT
1. Houillères	8,2		9,9		12,1	
2. Mines (dont houillères)	20,2	5,7	13,8	13,3	13,1	24,1
3. Métallurgie	7,3	8,1	2,8	3,4	2,2	7,5
Sous-total : Mines-Métallurgie	10,0	7,5	5,5	6,1	4,2	10,6
3. Agro-alimentaire	1,6	4,5	1,0	2,5	0,9	1,8
4. Construction	3,0	2,2	1,6	1,2	0,6	2,3
6. Chimie	14,8	13,8	9,2	8,7	8,2	7,6
7. Textile-Cuir	4,2	6,9	0,5	1,1	1,4	3,8
8. Énergie (dont EDF)	20,0	17,0	12,0	15,0	17,0	15,9
9. Livre	8,1		24,0		15,6	
10. Commerce-Livre	1,3	1,2	1,9	0,5	1,1	0,9
11. Commerce	0,8		0,3		0,2	
12. Transports (dont SNCF)	14,7	7,8	4,4	5,8	4,4	8,9
13. Postes et télécom.	10,0	29,0	6,0	15,0	6,0	13,7
14. Banques-Assurances		3,2	0,1	6,8	0,1	8,7
Sous-total : Industrie	8,4	6,4	5,1	5,0	4,3	7,8
Sous-total : Services	3,3	6,3	1,2	3,6	1,0	3,9
Total (Moselle)	6,1	6,3	2,9	4,1	2,2	5,3
Taux de syndicalisation national	11,7	4,2	4,8	2,5	2,8	2,7

Tableau 6
**Évolution des catégories socio-professionnelles
 en Moselle en 1975 et 1990**

(indice 100 en 1975)

	1975	1982	1990
Ouvriers	100	82	72
Employés	100	143	153
Prof. intermédiaires	100	120	135
Cadres	100	126	162

relative aux militants syndicaux en Lorraine (17). Elle montre que la CGT présente un visage “fortement ouvrier” : 53 % des syndiqués de la CGT sont des ouvriers contre 27 % pour la CFDT. Cette dernière, par contre, rassemble avant tout des “cols blancs” : 26 % d’employés (contre 18 % à la CGT), 32 % de cadres moyens (contre 22 % à la CGT), 9 % de cadres supérieurs (contre 1 % à la CGT). Confrontée à l’évolution des catégories socio-professionnelles présentée au tableau 6, cette “sociologie” apparaît défavorable à la CGT : son aire de recrutement principal – soit le monde ouvrier – est en train de se réduire singulièrement comme le montre les recensements de population. En revanche, les catégories dans lesquelles la CFDT est la plus forte se développent. Ce raisonnement n’en reste pas moins, à son tour, très mécaniste. En outre, il ignore toute capacité d’adaptation du syndicalisme au salariat. La structure sociale des organisations syndicales est en effet loin d’être statique (même si les évolutions sont relativement lentes). Diverses études nationales l’ont montré (18). Il n’en reste pas moins que, face à l’enjeu que représente l’adaptation aux mutations de la population active, la CGT et la CFDT ne jouent pas une même partie. Celle de la première est manifestement plus difficile... et pas uniquement pour des raisons sociologiques. Des raisons idéologiques interviennent également. La CGT s’est en effet longtemps identifiée au “mouvement ouvrier”. Encore aujourd’hui, elle entend incarner un “syndicalisme de classe”. Dans ces conditions, il n’est pas simple de séduire de nouvelles catégories professionnelles qui ne collent ou n’adhèrent pas forcément aux clivages du passé. Cependant, sans remettre en cause sa doctrine, la CGT a répété ces dernières années ne plus voir la “vie en bleu” et être ouverte à tous. Dans le même sens, le congrès confédéral de 1995 a proclamé la nécessité de “construire de nouvelles solidarités” entre les salariés, quel que soit leur statut, leur catégorie, leur âge, leur origine... (19).

(17) Jean-Paul CHAGNOLLAUD, Étienne CRIQUI, Louis-Philippe LAPRÉVOTE, Guy MÉNARD, *Les militants syndicaux en Lorraine*, Nancy, PUN, 1983.

(18) Voir Gérard ADAM, *Le pouvoir syndical*, Paris, Dunod, 1983, p. 56, Antoine BEVORT, Dominique LABBÉ, *La CFDT : organisation et audience depuis 1945*, Paris, La documentation française, 1992, p. 85 et suiv. et Dominique ANDOLFATTO, Dominique LABBÉ, *La CGT : organisation et audience depuis 1945*, Grenoble, CERAT, 1996, p. 58 et suiv.

(19) Voir le document d’orientation adopté lors du 45e congrès confédéral de la CGT en décembre 1995 (*Le Peuple* n° 1424-25-26 du 4 janvier 1996).

L’évolution des catégories sociales et, plus précisément, des qualifications, n’est manifestement pas sans effet sur la syndicalisation. Les organisations en ont bien conscience. Cependant, il demeure difficile d’évaluer son impact, en Moselle, comme au plan national.

Les diverses limites que rencontre l’explication des évolutions de la syndicalisation par l’emploi nous conduisent à rechercher d’autres causes, notamment des causes internes aux organisations.

Les facteurs internes

Les modes de fonctionnement et les stratégies des syndicats, les comportements et les formes de discours qu’ils induisent, l’interaction entre ceux-ci et le contexte social, politique, voire culturel, contribuent au moins autant que l’emploi à expliquer les évolutions de la syndicalisation, sans qu’il soit toujours possible de faire précisément la part des choses entre les premiers et le second.

Syndicalisme, politique et religion

L’interprétation de la chute des effectifs de la CGT à la fin des années 1940 ne peut ignorer – bien évidemment – la scission qui marque la centrale en 1947-48 et la prise de pouvoir par les communistes au sein de celle-ci (20). Une partie des adhérents ne se reconnaissent pas dans le nouveau syndicat, sans pour autant rejoindre FO qui, en Moselle, plafonne à quelque 2 000 adhérents au moment de sa création, aux lendemains de la scission, alors que la CGT en perd 20 fois plus. Autrement dit, les salariés préfèrent se désengager, sanctionnant la division et la politisation du syndicalisme, plutôt que de devoir choisir entre la CGT et FO. Ce sont cependant moins ces événements internes qui découragent le plus grand nombre que les grèves qui se développent à la même époque, leur violence, souvent leur échec, sans parler des répressions qui s’ensuivent. En Moselle, la scission est particulièrement brutale – d’aucuns n’hésitent pas à faire le coup de poing – et à l’origine de bien des traumatismes (21). De surcroît, la région est durement touchée par des grèves, notamment en 1948. Cela explique vraisemblablement que l’hémorragie des effectifs se prolonge jusque dans les années 1950 plus fortement que dans le reste du pays. D’autant plus que la CGT apparaît localement confrontée à des difficultés d’organisation, un déficit de cadres et à de fortes rivalités internes (22). Ainsi, au début 1953, accusé de sectarisme et d’inefficacité, le secrétaire

(20) Voir Michel DREYFUS, *Histoire de la CGT*, Bruxelles, Éditions complexe, 1995, p. 238 et suiv. et D. ANDOLFATTO, D. LABBÉ, *La CGT : organisation et audience depuis 1945*, op. cit., p. 264-266.

(21) Voir notre étude sur l’UD CGT de la Moselle, op. cit., p. 11-24.

(22) Voir notre étude sur l’UD CGT de la Moselle, op. cit., p. 17 et suiv.

général de l'union départementale est poussé à la démission. Cet événement explique rétrospectivement la remontée des effectifs de 1952. Celle-ci n'est sans doute qu'artificielle et le produit d'une comptabilité nouvelle des cotisations, effectuée par les nouveaux dirigeants de l'union départementale, en prévision du congrès départemental d'avril 1953. Il faut noter, enfin, que le communisme, pour des raisons culturelles et géopolitiques, rencontre ici des difficultés d'implantation qui ne se retrouvent pas dans d'autres lieux, comme par exemple en Meurthe-et-Moselle (23).

La CFTC suit une toute autre évolution. Le contexte social et politique agité de la fin des années 1940 lui est moins défavorable. De surcroît, pour reprendre certains témoignages, elle met en place au début de la décennie 1950 une organisation efficace, basée sur un réseau de militants bien formés, attentifs à chaque situation, porteurs d'un discours très différent de celui de la CGT (24). Cela tient aussi à un phénomène de génération, à la "rencontre" avec de jeunes salariés, à l'implantation réussie dans des entreprises nouvelles (telles la SOLLAC). Un contexte culturel et politique particulier à l'Alsace-Moselle – fait d'une moindre déchristianisation qu'ailleurs et de fortes réticences à l'égard du communisme – ont sans doute favorisé aussi l'essor de la CFTC au détriment de la CGT, alors même que le clergé montre moins d'hostilité à l'égard du syndicalisme ou voit son influence décliner.

En 1959, tant la CFTC que la CGT (laquelle a entamé son redressement l'année précédente), sont caractérisées par un retournement de tendance qu'on ne retrouve pas au niveau national. Celui-ci doit aussi s'interpréter à la lumière de la conjoncture politique. Le retour au pouvoir du général de GAULLE a été accueilli très favorablement par les Mosellans. Cela tient de nouveau au particularisme local et à la vivacité d'un "patriotisme" lié à la frontière avec l'Allemagne (25). Ainsi, une partie des syndiqués de ce département prennent leurs distances – au moins provisoirement – avec leurs organisations qui ont adopté une attitude critique à l'égard du nouveau pouvoir. Sans doute en va-t-il de même pour ce qui concerne certaines prises de positions confédérales favorables à l'indépendance de l'Algérie.

Après 1962, on observe que la CFTC entre dans une zone de fortes turbulences. Elle voit s'évanouir bien des adhérents patiemment recrutés au cours de la décennie antérieure. C'est ici la conséquence du débat interne sur la "déconfessionnalisation", lequel est particulièrement âpre en Moselle. Les syndicats

de l'est du département – notamment celui des mineurs, bien implanté localement – sont hostiles à celle-ci (26). Ils vivent le renoncement à la doctrine sociale chrétienne comme un "reniement du passé", voire une "trahison" (27). Ce déchirement interne est la cause directe d'importantes pertes d'effectifs, opposés à la nouvelle CFDT, mais fidèles à une "CFTC maintenue". Cependant, le renouvellement des générations, la stratégie à adopter face au déclin programmé des houillères, ont conduit les mineurs de charbon à délaisser peu à peu la CFTC à partir des années 1970 et à grossir les rangs de l'organisation honnie de 1964. Ainsi, les gains d'effectifs réalisés dans ce secteur jusqu'au milieu des années 1980 ne seraient qu'une conséquence tardive de la déconfessionnalisation et traduirait aussi une volonté d'intégration à la politique de reconversion de tout un bassin économique par rapport à laquelle la CFDT a su se positionner.

Dans les années 1960, la CGT est de nouveau confrontée à d'importants problèmes d'organisation et d'encadrement (28). Cela n'est pas sans lien avec les difficultés du recrutement qui resurgissent alors, lesquelles sont aggravées par la dureté et les résultats contrastés des grèves qui touchent la Lorraine en 1966-67. De même, la grande grève des mineurs de 1963 ne paraît guère avoir été bénéfique en termes de syndicalisation. Il faut attendre le début des années 1970, la mise en œuvre d'une véritable stratégie d'ouverture, interprofessionnelle et politique, sous la houlette de dirigeants départementaux renouvelés, et dans le contexte de l'union de la gauche, pour observer un retournement de situation.

Face à la crise

Mais l'embellie est relativement brève. La crise de la sidérurgie, le déclin des mines – évoqués plus haut – sont à l'origine d'une soudaine chute des effectifs à partir de 1976-77. Cette situation est d'autant plus grave pour la CGT que celle-ci est de plus en plus animée – à ses différents niveaux – par des forces centrifuges, soit, d'un côté, les tenants de la poursuite de l'"ouverture", et de l'autre, les partisans du retour à l'"orthodoxie", autrement dit – selon l'expression d'un secrétaire confédéral de l'époque – à une "ligne de classe et d'isolement" (29). Ce débat est à l'origine de véritables empoignades tant au plan national que localement. Bien plus, en raison de la désindustrialisation et de

(23) Voir François ROTH, *La vie politique en Lorraine au XXe siècle*, Nancy-Metz, PUN-Éditions Serpenoise, 1985, p. 102, 126, 128.

(24) Voir les livres d'Eugène DESCAMPS, op. cit., p. 62 et suiv. et Émile RIDEAU, op. cit. p. 65 et 175-181.

(25) Voir Serge BONNET, *Sociologie politique et religieuse de la Lorraine*, Paris, Armand Colin, 1972, p. 251.

(26) Les mineurs (et une partie des employés) sont d'ailleurs les principaux opposants au changement. Voir Hervé HAMON, Patrick ROTMAN, *La deuxième gauche. Histoire intellectuelle et politique de la CFDT*, Paris, Seuil, 1984, p. 143 et suiv.

(27) Voir Jean-Marie CONRAUD, *Militants au travail*, op. cit., p. 290 et suiv.

(28) Nous renvoyons de nouveau à notre étude sur l'UD CGT de la Moselle, p. 43 et suiv.

(29) Selon une expression de René LOMET. Voir Jacques DERVILLE, Dominique LABBÉ, *Entretiens avec...*, Grenoble, CERAT, 1995, p. 181.

l'attitude à adopter face à elle, la Moselle, comme plus globalement la Lorraine, en constitue un enjeu-clé. Au début 1979, la recrudescence des "luttés" dans la sidérurgie, les occupations d'usine, les manifestations, la rupture du dialogue avec la CFDT, un discours sans concession sonnent la victoire de la ligne la plus dure, laquelle gagne bientôt tout le pays. Sa mise en œuvre passe aussi par un changement des cadres (quelques "camarades" du Val-de-Marne seront envoyés en Moselle pour amorcer la stratégie nouvelle), le retour à un certain sectarisme, et un refus d'admettre une quelconque érosion de la syndicalisation. Ne serait-ce pas baisser la garde au moment où s'engage une "bataille" décisive ? Cette stratégie de repli, mêlant fermeté et aveuglement, les profondes divisions qui s'ensuivent, expliquent manifestement une partie de la chute des effectifs syndiqués de la fin des années 1970. Dans son livre *Cœur d'acier*, Marcel DONATI, militant CGT de la sidérurgie, a traduit la façon dont beaucoup de syndiqués ont été dérouterés par ce nouveau cours : "Au lieu de nous enrichir grâce aux idées nouvelles de certains militants, que faisons-nous ? Nous les accusons de dérapage, de réformisme, de neutralisme. En écartant les camarades qui ne sont pas dans la ligne, nous donnons une image on ne peut plus rétrograde de nos organisations" (30). À la fin des années 1970, on observe en tout état de cause un reflux plus rapide des effectifs de la CGT, particulièrement dans les métaux, que de ceux de la CFDT (graphique 3). Cette dernière organisation cherche alors à apparaître plus innovante sur plan de l'action puis, sans renoncer à celle-ci, signe avec la CGC et FO la convention générale de protection sociale (CGPS), volet social des restructurations de la sidérurgie, rejeté par la CGT. Malgré ces divergences stratégiques, le syndicalisme, dans son ensemble, est apparu bien impuissant face à la désindustrialisation et la chute de l'adhésion n'épargne personne (31). Et cette situation se trouve donc aggravée par les divisions entre organisations qui s'exacerbent ainsi que par les nombreuses divisions internes (32).

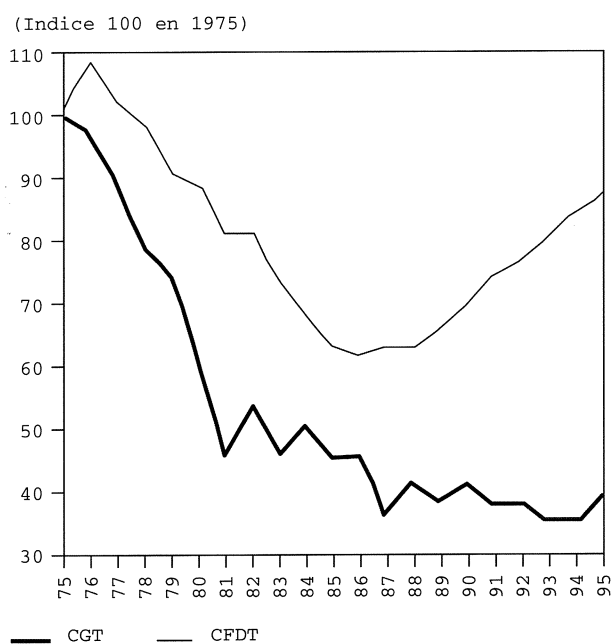
(30) Marcel DONATI, *Cœur d'acier. Souvenir d'un sidérurgiste de Lorraine*, Paris, Éditions Payot et Rivages, 1991, p. 292.

(31) Ce sentiment d'impuissance, entraînant désarroi et démobilitation, est particulièrement souligné par les syndicalistes de la sidérurgie lorraine "observés" par Alain TOURAINE, Michel WIEVIORKA et François DUBET dans *Le mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984, p. 380-381.

(32) Reprenant le discours de deux anciens militants CGT et CFDT, A. TOURAINE, M. WIEVIORKA et F. DUBET (op. cit., p. 177) écrivent à ce propos : aux yeux de ces militants, "l'action syndicale s'est refroidie, enlisée dans des discussions et des compromis ; elle est devenue l'affaire de spécialistes éloignés de la base, parfois même au bord de la trahison. La division des syndicats est produite par les "bureaucrates", soumis aux appareils politiques. Ils en ont assez de ces manifestations "processions", obsédées par la crainte de débordements".

À son tour, la CFDT est un peu plus affectée que la CGT par le désenchantement qui gagne bientôt l'opinion publique après l'alternance politique de 1981 puis, de manière plus spécifique, début 1984, par le plan "acier", deuxième temps des restructurations de l'économie lorraine... même si les conséquences sociales de celui-ci ont été préparées en amont (graphique 3). Sans doute cela s'explique-t-il parce que, au plan confédéral, la CFDT a donné l'impression d'être relativement proche du pouvoir qui avait promis, en 1981, la fin des "dramas des fermetures d'usines, des licenciements" (33)... pour ne pas évoquer des horizons plus fastes. On peut donc faire l'hypothèse que le non-respect de cette promesse et, de manière plus confuse ou subjective, une certaine désillusion aggravée par l'incertitude économique et sociale persistante, ont conduit une partie des adhérents à sanctionner la CFDT et à la quitter.

Graphique 3
CGT et CFDT face à la crise (1975-1995)



Le repositionnement de la CFDT

Après plusieurs "années noires", la CFDT regagne des adhérents depuis la fin de la décennie 1980. Cela ne doit rien au hasard et vraisemblablement peu à l'évolution de l'emploi. C'est d'abord le fruit d'une remise en cause déterminée : "ou bien nous sommes capables de surmonter nos difficultés liées certes aux mutations industrielles mais pas uniquement, ou bien nous ne changeons rien à la désescalade qui conduit à la marginalisation tout court" affichait le congrès de l'union régionale lorraine fin 1984 (34). La réflexion s'engageait à tous

(33) Discours de François MITTERRAND à Longwy le 13 octobre 1981.

(34) *Présence-CFDT* (trimestriel de l'union régionale lorraine), supplément au n° 54, oct. 1984, p. 26.

les niveaux. Il importait en quelque sorte de prendre un nouveau départ, de re-penser l'organisation, de planifier un développement possible. Les "militants-ressource", les "développeurs", les "méthodes participatives" – pour tenter de mieux associer les adhérents à la vie syndicale (et remplacer le militantisme d'antan) – le "PAC" (35)... vont être autant de moyens de la reconquête... Il faut compter aussi avec le renouveau du discours, la renonciation définitive – malgré une certaine nostalgie parfois – aux utopies des années 1970, l'adhésion résolue au réalisme économique... En Lorraine, comme nous l'avons déjà souligné, cela a conduit la CFDT, au contraire de la CGT, à jouer le jeu de la reconversion et, même, à être un partenaire actif de celle-ci.

À la fin des années 1980, le renouveau de la fédération de la métallurgie apparaît particulièrement significatif en Moselle et mérite d'être évoqué à titre d'exemple. Ce syndicat, gravement affecté par les conséquences de la désindustrialisation, a retrouvé un flux positif d'adhérents en s'implantant dans de nouvelles entreprises, sans chercher pour autant à multiplier les structures syndicales (comme à la CGT), parce que celles-ci dévorent trop d'énergie militante sans donner toujours satisfaction : "*mieux vaut pas de section qu'une section mal démarrée et à problèmes non maîtrisés*" indique un document de formation interne (36). L'organisation est donc relativement centralisée. La fédération affiche par ailleurs un projet syndical qui se veut novateur : "*un syndicalisme négociateur, producteur de résultats immédiats et non... de principes juridico-juridiques pinailliers*". Elle veut apparaître telle "*une force neuve, bien en phase avec son temps, sachant moderniser les acquis et bousculer les idées toutes faites (...)*". Le syndicalisme, enfin, tel qu'il est conçu, se veut résolument intégré à l'entreprise en économie de marché : il se doit "*de tout faire pour que l'entreprise soit dynamique et se développe*" (37). Nous avons vu que ce renouveau a rencontré un succès important puisque, en quelques années, cette fédération, sinistrée au milieu des années 1980, a conquis plusieurs centaines d'adhérents nouveaux et vu son taux d'implantation progresser. Beaucoup d'efforts sont faits de même en direction des personnels de santé et on a constaté, là aussi, un regain des effectifs (38).

(35) Prélèvement automatique des cotisations.

(36) Cette citation (et les deux suivantes) sont extraites des cahiers *Pratique syndicale* (n° 2 et 3, 1991) de la CFDT Métallurgie de Moselle.

(37) Extrait de *A l'Écoute de la CFDT, bulletin des militants de la CFDT Métallurgie Moselle*, n° 35, octobre 1995, p. 11.

(38) Cette "resyndicalisation" a fait l'objet de diverses études (qui ne sont pas propres à la Moselle). On peut citer : Dominique LABBÉ, Jacques DERVILLE, Maurice CROISAT, *La*

Cependant la "révolution" interne accomplie en quelques années n'a pas été sans dissensions. Certains syndicats se sont opposés à cette ligne "modernisatrice" et sont entrés plus ou moins en dissidence. Leurs militants sont allés parfois jusqu'à la rupture. Le secteur des PTT a été particulièrement touché en 1988-89. Une partie des adhérents a quitté la CFDT pour fonder le nouveau syndicat SUD. En Lorraine, la Moselle semble avoir été épargnée par cette désaffection (au contraire de ce qui s'est passé, par exemple, en Meurthe-et-Moselle) (39). Aucun reflux significatif de la syndicalisation n'est enregistré dans cette fédération. Tout au plus, celle-ci plafonne-t-elle avant de retrouver une dynamique positive en 1992. On observe tout de même que ce syndicat est l'un des rares qui, en vingt ans, a connu une évolution moins favorable que son "homologue" de la CGT (voir graphique 2)... mais le syndicat cédétiste rassemble deux fois plus d'adhérents que ce dernier.

Les suites des événements sociaux de l'automne 1995 présentent par contre des conséquences plus négatives pour la syndicalisation en Moselle... même si celles-ci demeurent limitées. Les divergences apparues à l'époque entre la confédération et la fédération des cheminots ont conduit une partie des syndiqués de cette dernière organisation à rompre avec la CFDT et certains d'entre eux ont décidé, à leur tour, de fonder un syndicat SUD. En Moselle, près du quart des adhérents de la fédération des cheminots (environ 200 sur quelque 850) ont rendu leur carte d'après les résultats 1996.

Plus largement, enfin, depuis les divisions apparues au grand jour lors du congrès confédéral de mars 1995, s'est développé le phénomène de contestation interne "tous ensemble". Autant que l'on puisse en juger, celui-ci paraît peu marqué en Lorraine (au contraire d'autres régions telles l'Auvergne, la Basse-Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur). La Moselle, comme plus globalement la Lorraine, demeure résolument "modernisatrice". Surmonter la période "noire" du début des années 1980 a nécessité tant d'énergie – la Lorraine faisant un peu figure de "pionnière" involontaire (du fait des restructurations) dans la nécessaire action de renouveau – que les dirigeants actuels semblent bien se demander pourquoi ils remettraient en cause aujourd'hui une ligne qui, pour ce qui les concerne, a porté ses fruits. De fait,

syndicalisation à la CFDT dans les années 1990, Grenoble, CERAT, 1993 et F. PIOTET, M. CORREIA, C. LATTES, J. VINCENT, *Le développement de la syndicalisation à la CFDT. Les exemples de la Fédération Interco et de la Fédération Nationale des syndicats de Santé et Services Sociaux*, Paris, CESTE (CNAM), 1994.

(39) Le syndicat PTT de Meurthe-et-Moselle a perdu 30 % de ses cotisations entre 1988 et 1992 avant de retrouver de nouveaux adhérents qui lui ont permis, en 1995, de dépasser ses effectifs antérieurs à la rupture.

malgré quelques accrocs à l'automne 1995, les effectifs continuent à progresser. Selon les derniers chiffres, arrêtés à la mi-avril 1997, le nombre des cotisations a progressé de 4 % en Moselle en 1996 et de 5,2 % en Lorraine.

La CGT à la croisée des chemins

À la CGT, par contre, les difficultés perdurent même si le déclin semble interrompu. S'il paraît indéniable que cette organisation a davantage souffert des conséquences des mutations économiques et sociales que la CFDT, du moins dans une première période – elle était mieux implantée dans les vieilles industries qui ont disparues, et plus ouvrière (40) – son recul, comme le marasme qui dure jusqu'à aujourd'hui, tient aussi largement à des raisons internes. La CGT a d'abord beaucoup tardé à s'interroger sur elle-même. De surcroît, elle ne paraît pas encore être allée jusqu'au bout de cette démarche. En Moselle, c'est le congrès de l'union départementale de 1987 qui, pour la première fois, a évoqué ouvertement le thème de la désyndicalisation et cherché à analyser celle-ci : *“la chute a touché durement les secteurs frappés par la casse : métallurgie, mines de fer”* (41). À cela s'ajoute *“l'introduction de nouvelles technologies (qui) ont bouleversé la composition du salariat”*. Autrement dit, les “cols blancs” sont aujourd'hui plus nombreux que les ouvriers. Du coup, le recrutement d'adhérents serait plus difficile pour la CGT. D'autres facteurs explicatifs de la crise syndicale sont évoqués : l'individualisation des conditions de travail, la précarisation de l'emploi, la multiplication des petites entreprises dans lesquelles les syndicats ont beaucoup de peine à s'implanter, la répression patronale, le contexte politique... L'accent est mis aussi sur la nécessité pour le syndicat d'être *“bien connecté avec les travailleurs”*. C'est le seul élément d'autocritique. Il n'est d'ailleurs pas nouveau mais récurrent. Déjà, dans les années 1950 et 1960, la structure départementale, les syndicats locaux, reprenant les mots d'ordre confédéraux, insistaient sur la nécessité d'une *“liaison plus étroite... entre les directions syndi-*

(40) Les grandes entreprises métallurgiques sont cependant loin d'avoir constitué les bastions syndicaux que l'on croit parfois. La CGT elle-même en convenait : *“C'est dans les grosses entreprises principalement, celles de la sidérurgie, qui groupent jusqu'à 10 000 salariés, que nous avons le plus d'efforts à faire pour que nos syndicats deviennent de véritables syndicats de masse”* observe le secrétaire général de l'UD CGT de la Moselle lors du congrès départemental de 1961. Des propos similaires sont développés en d'autres occasions dans les années 1950 et 1960. À cette époque le taux de syndicalisation à la CGT dans ces grands établissements peut être estimé à 10 %, ce qui est relativement faible (voir notre étude sur l'UD CGT de la Moselle, op. cit., p. 37).

(41) Extrait du rapport “organisation” présenté lors du 39e congrès de l'UD CGT de la Moselle (juin 1987).

cales et la masse des salariés”, sur la “décentralisation” de l'organisation (42). Pour autant, l'union départementale ne semble jamais s'être interrogée sur le clivage qui existait dans les grandes entreprises métallurgiques entre les ouvriers non qualifiés et les ouvriers professionnels – ceux du “bas du chantier” et ceux du “haut” – les seconds étant souvent peu solidaires des premiers mais accédant plus facilement aux postes de responsabilités dans la CGT, ce qui n'était pas sans être préjudiciable à l'image du syndicat et explique certaines faiblesses structurelles (43).

Ces dernières années, la CGT a poursuivi sa réflexion sans véritablement déboucher, tenaillée entre le repli sur une “culture” privilégiant un “syndicalisme de classe”, le conflit ainsi que le compagnonnage avec le Parti communiste, d'une part, et la quête d'un véritable renouveau, d'autre part. De ce point de vue, les syndicats de Moselle évoluent au même rythme que la confédération. Ainsi, on peut s'étonner que la chute des démocraties populaires et de l'URSS n'ait été évoquée au congrès de l'union départementale de Moselle, en novembre 1993, que pour regretter que, dorénavant, *“le capitalisme (soit) promu par défaut au rang de système unique, pour mieux asseoir sa domination, et étouffer la voix des peuples”* (44). Le secrétaire général poursuivait en opposant le “syndicalisme d'accompagnement”, fait de compromis et reculs, à celui “de la lutte”, fait de revendications et de progrès social.

Lors de son dernier congrès, en novembre 1996, l'union départementale a cherché à dépasser ces reformulations théoriques comme les querelles entre organisations réactivées depuis vingt ans. L'équipe sortante a affiché une volonté résolue de “transformation de la CGT”, impliquant de *“rompre avec des cloisonnements, avec des conceptions hiérarchiques”*, traçant *“les contours d'un renouveau du syndicalisme”*. À l'ordre du jour figurait aussi “militantisme de terrain” et démarche “unitaire” (45)...

Est-ce l'esquisse d'un nouveau cours ? La reconquête des adhérents, mainte fois ressentie ou annoncée, va-t-elle s'engager ? Les chiffres de 1995 témoignent bien – localement – d'une petite embellie (voir graphique 3). Il reste à se demander si celle-ci est bien effective ou un simple “artefact” tenant à la manière de comptabiliser les cotisations et les adhérents. En tout cas, l'union

(42) Voir notre étude sur l'UD CGT de la Moselle, op. cit., p. 28 et suiv.

(43) A. TOURAINE, M. WIEVIORKA et F. DUBET abordent succinctement cette question dans *Le mouvement ouvrier*, op. cit., p. 104-105, 124-125, 140-141.

(44) Extrait du rapport du secrétaire général présenté au 41e congrès de l'UD CGT de la Moselle.

(45) Extrait du “projet d'orientation” du congrès de l'UD CGT de Moselle des 21-22 novembre 1996.

départementale de la Moselle a déclaré que “*la fin de l’année 95 a été riche en adhésions notamment chez les cheminots et EDF*” (46). Plus globalement, un regain de sympathie paraît incontestable.

* *
*

L’étude de la syndicalisation en Moselle permet d’observer précisément certaines évolutions et de faire la part entre des causes à proprement parler économiques et d’autres plus diverses, notamment internes aux organisations. On retiendra en particulier, que la dernière période de désyndicalisation a commencé plus tôt et plus brutalement en Moselle que dans le reste de la France, du fait d’un contexte économique plus dramatique. Mais ce reflux de la syndicalisation s’est également interrompu plus tôt, un peu comme si la Moselle jouait le rôle d’éclaireur des

évolutions nationales. La CFDT regagne en effet des adhérents à partir de 1987 (alors qu’au plan confédéral il faut attendre 1989-90 pour trouver cette même inversion de tendance). De même, la CGT parvient à maintenir plus ou moins ses effectifs en Moselle depuis la fin des années 1980 alors que le reflux se poursuit au plan national. Au total, le taux de syndicalisation cumulée à la CGT et à la CFDT avoisine aujourd’hui 8 % des salariés en Moselle (contre 5,5 % au plan national). Le recul est de cinq points par rapport à 1975 (contre dix points au plan national).

On a noté tout de même que les évolutions de la syndicalisation en Moselle sont loin de “coller” à celles de l’économie. La CFDT se renforce d’abord dans l’industrie et la CGT dans le secteur public. Les services, en revanche, demeurent peu favorables à l’implantation syndicale. Seules les administrations locales et le secteur hospitalier échappent à cette règle. En définitive, si la situation de la syndicalisation est un peu moins critique qu’on le dit parfois, il reste bien des défis à relever. ■

(46) Extrait du rapport d’activité présenté lors du congrès de l’UD CGT de 1996.

Annexe
Regroupements entre branches d'activité de l'INSEE et entre fédérations
(calculs à la base des tableaux 4 et 5 et du graphique 2)

Regroupements opérés	Branches de l'INSEE 1975 et 1986	Branches de l'INSEE 1995	Fédérations CGT	Fédérations CFDT
1. Houillères	combustibles minéraux (T04)	prod. combustibles (G1)	sous-sol (charbon)	
2. Mines (dont houillères)	combustibles minéraux (T04) minerai fer (09-D11) (a)	prod. combustibles (G1)	sous-sol (charbon et fer)	mineurs
3. Métallurgie	1ère transf. acier (T07) métaux non ferreux (T08) fonderie (T13) const. mécanique (T14) électro. et équips ménagers (T15) automobile (T16) aéro., navale, armes (T17) répar., commerce auto (T29)	ind. équips foyer (C4) automobile (D0) const. navale, aéro., ferroviaire (E1) équips mécaniques (E2) équips électriques (E3) métallurgie (F5) composants élec. (F6) commerce, répar. auto. (J1)	métallurgie	métallurgie
Ss-total : Mines-Métall.	regroupements 2 et 3	regroupements 2 et 3	regroupements 2 et 3	regroupements 2 et 3
4. Agro-alimentaire	ind. viande et lait (T02) autres IAA (T03)	ind. agro. et alim. (B0)	agro-alimentaire	agro-alimentaire
5. Construction	bâti. et génie civil (T24)	construction (H0)	construction	construction-bois
6. Chimie	chimie et parach. (T11-12) caoutch., plastiques (T23)	pharma., parfumerie (C3) chimie, caoutchouc, plastiques (F4)	chimie	chimie
7. Textile-Cuir	textile (T18) cuir (T19)	habillt-cuir (C1) text. (F2)	textile, habillement, cuir	Hacuitex
8. Énergie (dont EDF)	eau, gaz, électricité (T06)	eau, gaz, électricité (G2)	énergie	énergie
9. Livre	papier carton (T21) imprimerie (T22)	édition, imprimerie (C2) + estim. papier-carton	livre	
10. Commerce-Livre	Regroupements 9 et 11	Regroupements 9 et 11	commerce-livre	commerce-services-livre
11. Commerce	commerce gros (T25-26) commerce détail (T27-28) hôtels cafés rest. (T30)	commerce gros (J2) commerce détail (J3) hôtels et restaurants (P1)	commerce	
12. Transports (dont SNCF)	transports (T31)	transports (K0)	cheminots + ports et docks + transports	cheminots + transports
13. Postes et Télécom.	postes et télécom. (T32)	postes et télécom. (N1)	PTT	PTT
14. Banques-Assurances	location, crédit-bail (T35) assurances (T36) organismes financ. (T37)	activités financières (L0)	organismes financiers	banques
Sous-total : Industrie	codes INSEE : T02 à T24 + T29	codes INSEE : B0 à J1	regroupements 1 à 9 + céramique + trav. de l'État + verre + tabacs	regroupements 1 à 9 + défense nationale
Sous-total : Services	codes INSEE : T25 à T38 - T29	codes INSEE : J2 à R2	regroupements 11 à 14 + FERC + organ. sociaux + finances + santé + services publics (dont équipement + UGFF)	regroupements 10 puis 12 à 14 + anciens combatt. + interco + SGEN + équipement + finances + justice + protection sociale + santé
Total	total INSEE	total INSEE	total fédérations + autres (b)	total fédérations

(a) Estimation en 1986.

(b) Les effectifs 1995 comprennent quelques adhérents non ventilés par fédération.